

## CHECK-LIST AFFECTATION EN LYCEE : CONTRÔLES IMPERATIFS

- Après la phase de dialogue, s'assurer que les vœux correspondent toujours aux décisions d'orientation acceptées par les familles. Les faire modifier si nécessaire avant la fin de la saisie ou les faire modifier par la DSDEN avant la fin de la procédure.
- En cas d'appel : s'assurer que les vœux correspondent bien à la décision de la commission d'appel. Dans le cas contraire contacter immédiatement les familles et la DSDEN pour faire procéder aux modifications nécessaires avant la fin de la procédure.
- En cas de redoublement de 2GT, 2pro, 1<sup>ère</sup> pro, 1<sup>ère</sup> techno, 1CAP2 : adresser la liste des redoublants à la DSDEN pour assurer leur affectation.
- S'assurer pour chaque élève de 3<sup>ème</sup> que le transfert du LSU est complet (notes et compétences)
- S'assurer pour chaque élève de lycée (2GT, 2PRO, 1CAP2) demandant une formation contingentée (2<sup>nde</sup> pro, 1CAP2, 1<sup>ère</sup> pro, 1<sup>ère</sup> technologique), que les notes de l'année ont été saisies.
- En cas de places vacantes après les résultats de l'affectation (désistements), les établissements d'accueil doivent appeler les élèves en liste supplémentaire en respectant impérativement leur ordre de classement.

### VŒUX EN 2GT

- Adresse de domicile : En cas de parents séparés, Il conviendra de s'assurer que l'adresse prise en compte dans AFFELNET corresponde bien au secteur demandé après accord des deux parents.
- Pour les élèves du secteur de RODEZ demandant l'un des lycées FOCH ou MONTEIL : toujours saisir aussi le vœu 2GT de l'autre lycée (en dernier vœu si nécessaire)
- Alerter les familles sur le fait que l'affectation en voie professionnelle n'est jamais garantie et les inciter à faire des vœux élargis (autres spécialités, autres localisations).
- Toujours mettre les vœux voie pro avant les Vœux 2GT génériques de secteur (sinon les vœux en voie pro ne sont pas étudiés).

### VŒUX EN 1<sup>ère</sup> TECHNOLOGIQUE

- Saisir les vœux de tous les élèves demandant une 1<sup>ère</sup> technologique des lycées publics, y compris les élèves de son propre établissement (public) demandant une 1<sup>ère</sup> technologique de l'établissement.

### VŒUX EN 1<sup>ère</sup> PROFESSIONNELLE

- S'assurer pour chaque élève de 2<sup>nde</sup> pro que les montées pédagogiques sont bien effectives et que tous les élèves ont des vœux de continuité pédagogique garantissant leur affectation, notamment en cas de demande de spécialité rare en continuité et/ou en cas de demande de passerelle.